



Maîtrise d'ouvrage déléguée



LETTRE INFO CHANTIER

LIZHER-KELAOUÏÑ CHANTIER - LA BANIIY DU CHANTIER

N° 1 - Septembre 2024

LYCÉE PUBLIC CHÂTEAUBRIAND - RENNES

La Région Bretagne est propriétaire des locaux des 116 lycées publics bretons. Elle investit, chaque année, 110 millions d'euros pour moderniser et entretenir ce patrimoine afin d'offrir un cadre de vie agréable et adapté aux lycéens et aux équipes qui les entourent.

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE : L'INTERNAT FAIT PEAU NEUVE

Au lycée Chateaubriand, cette rentrée 2024 est marquée par plusieurs opérations de travaux programmées par la Région, qui vont démarrer de manière concomitante. La plus importante et la plus impactante pour les élèves et les équipes porte sur la rénovation thermique du bâtiment D.

Ce bâtiment de cinq niveaux accueille sur les trois étages supérieurs un internat de trois cents chambres individuelles et sur les deux niveaux inférieurs des salles de classe et la vie scolaire. Sa partie Sud, qui ne compte que 4 niveaux, héberge pour sa part les logements de fonction.

Une amélioration thermique...

La Région Bretagne a confié à SemBreizh le pilotage de l'opération dont l'objectif est de renforcer les performances énergétiques du bâtiment en apportant une isolation thermique par l'extérieur (ITE) et en renouvelant l'étanchéité et l'isolation des toitures. Ainsi, des façades isolées avec menuiseries extérieures intégrées, préfabriquées en atelier, vont être fixées sur les parois des étages. Elles constitueront une nouvelle enveloppe

extérieure garante d'une étanchéité à l'air et d'une qualité énergétique améliorée. Les consommations d'énergie liées au chauffage s'en trouveront réduites. L'inconfort lié aux surchauffes en périodes de fort ensoleillement sera quant à lui éliminé.

... et esthétique

Au-delà de l'aspect technique, le bardage métallique viendra habiller les façades pour apporter un aspect contemporain au bâti tout en préservant son identité architecturale.

Rénovation extérieure des bâtiments B et E

Parallèlement, les façades des bâtiments B1 et E, qui accueillent principalement des salles de classe, vont également faire l'objet d'un ravalement extérieur et d'un renouvellement de l'étanchéité de leurs toits terrasses.

Là aussi, ces travaux apporteront une amélioration de l'existant, tant d'un point de vue technique qu'esthétique.



© EPI Images / Région Bretagne

« Cette année scolaire qui débute est l'occasion pour la Région de réaffirmer notre ambition de faire des lycées publics bretons des lieux propices à l'apprentissage, évidemment, mais aussi, à l'épanouissement et à l'engagement de nos jeunes. En 2024, nous dédions 15 % du budget régional (297 M€), à la vie lycéenne : dotations aux établissements, restauration, hébergement, équipements, entretien et adaptation du bâti. Dans ce cadre, rénover le patrimoine bâti des lycées pour qu'il soit à la fois fonctionnel mais aussi performant d'un point de vue énergétique constitue une priorité d'action. Et c'est tout l'enjeu de l'opération qui débute au lycée Chateaubriand de Rennes. »

Loïc Chesnais-Girard,
Président de la Région Bretagne



© NBM/DE architecte

Le bâtiment D va bénéficier d'une isolation thermique par l'extérieur (ici façade ouest) qui lui confèrera une plus grande performance énergétique.



Production d'énergie solaire

Alors que la Région veut accroître la production d'énergie renouvelable en Bretagne, elle valorise les surfaces disponibles sur son patrimoine bâti pour y installer des panneaux photovoltaïques. Ainsi, elle saisit l'opportunité des travaux réalisés au lycée Châteaubriand pour y installer environ 1 350 m² (860 m² sur le bâtiment B1 et 488 m² sur le D), pour une puissance attendue de 330 kWc. L'énergie produite sera consommée par l'établissement et le surplus revendu.



Des panneaux photovoltaïques en toiture produiront une partie de l'énergie consommée par l'établissement.

Réduire les nuisances de chantier

Des efforts conséquents sont consentis pour réduire les désagréments (bruits, poussières) et pour assurer la sécurité des usagers (protection des échafaudages et des zones de chantier). Ainsi, les travaux les plus bruyants sont réalisés en période de vacances et le planning, très serré, est calé de sorte qu'aucuns travaux n'aient lieu à partir du mois d'avril, période à laquelle débutent les examens de fin d'année.

Durant les travaux, la priorité est donnée aux bonnes conditions d'enseignement. Aussi, un dialogue continu est établi entre l'établissement, la Région, son maître d'ouvrage délégué SemBreizh et le maître d'œuvre pour procéder aux ajustements nécessaires. Pour le bon déroulement du chantier, il est demandé à chacun-e de respecter les limites de chantier et les consignes de sécurité.

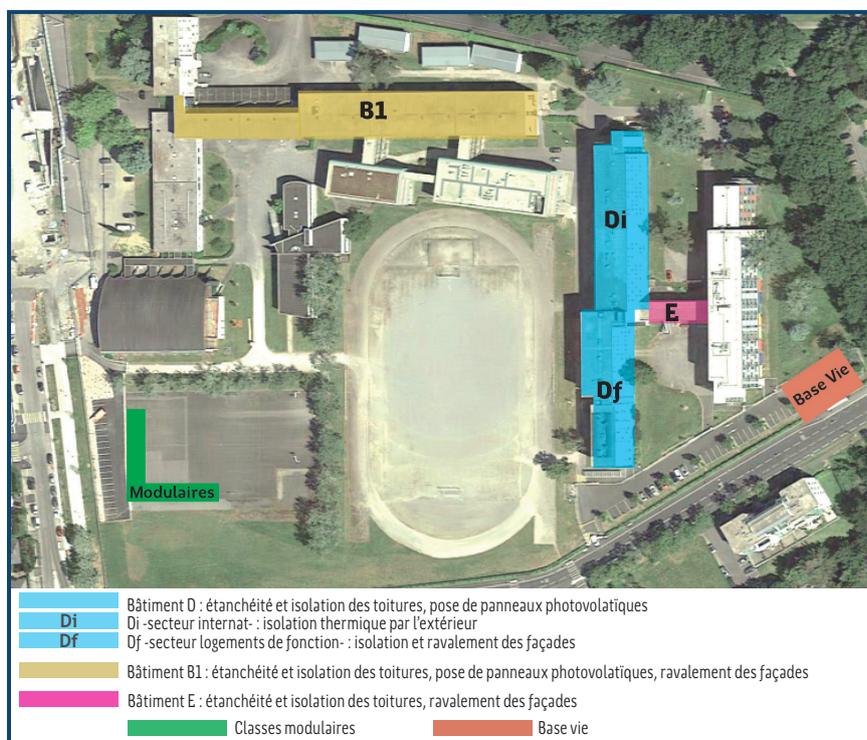
TRAVAUX EN SITE OCCUPÉ

Mener des travaux tout en assurant le fonctionnement d'un lycée en période de cours n'est pas une mince affaire ! L'ordonnancement des travaux est une clé de la réussite de l'opération. La rénovation de la partie internat du bâtiment D est ainsi réalisée en trois phases successives. Et, durant toute cette année scolaire, un tiers des internes du lycée Châteaubriand seront hébergés dans un autre internat voisin. Ainsi, une première partie du bâtiment a été libérée de ses occupants pour y réaliser les travaux. Une fois achevée, cette partie du bâtiment sera réinvestie, pour en libérer une autre sur laquelle se poursuivra l'opération de travaux. Puis il en sera de même pour la troisième phase.

Le remplacement des menuiseries des logements de fonction se fera parallèlement, logement par logement, en lien avec les occupants.

Par ailleurs, afin de permettre la tenue des cours d'ordinaire dispensés au premier étage ou au rez-de-chaussée du bâtiment D, six classes modulaires de quarante-huit places ont été installées sur une partie du plateau sportif.

Localisation des zones de travaux



Les intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Région Bretagne

Maîtrise d'ouvrage déléguée : SemBreizh

Maîtrise d'œuvre : Nomade Architecture, Cairn Ingénierie

Ordonnancement, pilotage et coordination (OPC) : Otéis

Les chiffres du projet

Surface de façades rénovées : 7 173 m² par isolation thermique par l'extérieur (ITE) et 15 927 m² par ravalement de façade

Coût de l'opération : 9 M€ TTC (études et travaux)

Durée des travaux : 12 mois

(entre juin 2024 et août 2025 hors période d'exams)

RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne
facebook.com/regionbretagne.bzh | [@region_bretagne](https://instagram.com/region_bretagne)
www.bretagne.bzh

